

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussignée, Adriana MIRI, représentant légal du dispensateur de formation BTP Services, atteste que

N'DJOLI MONGALI Spc

Salarié de l'entreprise :

INTERIM QUALITE – 27 RUE BALARD – 75015 PARIS 15

A suivi l'action de formation :

PAsseport Sécurité Intérimaire

Nature de l'action de formation

- ☒ Action de formation
- ☐ Bilan de compétences
- ☐ Action de VAE
- ☐ Action de formation par l'apprentissage

qui s'est déroulée du 01/04/2026 au 02/04/2026 délivrée par **LMOUATAZ Youssef**

Pour une durée totale de **14 heures**.

Evaluation des acquis des objectifs de la formation (programme joint) :

☒ Acquis ☐ Non acquis ☐ En cours ☐ Non évalué

Validité : 10 ans

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 10 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le jeudi 02 avril 2026

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation :
Adriana MIRI, Directrice de BTP.SERVICES

BTP SERVICES
SARL au capital de 60.980 €
9 rue La Pérouse - 75784 Paris Cédex 16
Tél. 01 40 69 52 80
E-mail : infos@btpserv.com